

PRÉFET DE LA CHARENTE

Préfecture

Secrétariat Général  
Direction des Collectivités Locales et des Procédures Environnementales  
Bureau de l'Utilité Publique  
Et des Procédures Environnementales

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT**

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE - Commune de CLAIX**

Par arrêté préfectoral du 17 décembre 2013, le préfet de la Charente a prescrit l'ouverture d'une enquête publique à la mairie de CLAIX du 22 janvier 2014 au 21 février 2014 **inclus** sur la demande de la société ELVIR - Laiterie du château relative à l'autorisation de réceptionner, stocker et traiter le lait sur la commune de CLAIX.

Cette activité relève du régime de l'autorisation suivant les rubriques n° 3643, 2230, 2921-1 de la et de la déclaration pour les rubriques 2921.2, 1136-B, 1432-2, 1510, 1532, 2910-A de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. Elle est non classée pour les rubriques 1185.2a, 1412-2, 1435, 1511, 2920, 2925.

Le dossier, constitué conformément aux dispositions réglementaires, comporte notamment l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement (AE) sur l'étude d'impact et cette même étude.

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, à la mairie de CLAIX.

Il pourra formuler ses observations sur un registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet à la mairie de CLAIX ou y adresser toute correspondance à l'attention du commissaire enquêteur.

M. Claude ROUGIER, principal de collège en retraite désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le Tribunal administratif de POITIERS, sera présent à la mairie de CLAIX, les :

<b>Mercredi 22 janvier 2014</b>	<b>14 h 00 à 17 h 00</b>
<b>Vendredi 31 janvier 2014</b>	<b>9 h 00 à 12 h 00</b>
<b>Lundi 3 février 2014</b>	<b>14 h 00 à 17 h 00</b>
<b>Mardi 11 février 2014</b>	<b>9 h 00 à 12 h 00</b>
<b>Vendredi 21 février 2014</b>	<b>14 h 00 à 18 h 00</b>

En cas d'empêchement, il sera remplacé par son suppléant, M. Alain RUIMY, avocat en congé jusqu'au terme de la procédure.

Toute demande complémentaire sur le projet peut être adressée au porteur du projet :  
Société ELVIR (laiterie) – 16440 CLAIX. M. Brana SAVANOVIC (05-45-66-30-02).

Après l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la Préfecture de la Charente (Direction des Collectivités Locales et des Procédures Environnementales - Bureau de l'Utilité Publique et des Procédures Environnementales) et dans les mairies de CLAIX, ROULLET-SAINT-ESTEPHE, PLASSAC-ROUFFIAC, MAINFONDS et MOUTHIER-SUR-BOEME, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La décision d'autorisation ou de rejet sera prise par arrêté du Préfet de la Charente.

Cet avis d'enquête, l'étude d'impact, l'avis de l'PAE ainsi que les résumés non techniques des études d'impact et de dangers sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Charente : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) (Politiques Publiques – Environnement – Enquêtes Publiques et Autorisations).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.